

**Documents exigés – Demande de permis  
Travaux d'aménagement intérieur (résidentiel)  
Sans ajout de logement**

- Procuration (si la personne qui fait la demande de permis n'est pas propriétaire).
- Acte de vente (si vous avez acquis l'immeuble récemment).
- Plan d'aménagement intérieur : Plan montrant les divisions des pièces de l'étage visé en indiquant les sections modifiées. Le plan peut être préparé à la main, mais si la structure est affectée (mur porteur, escalier, etc.), un plan scellé par un professionnel est requis.

Pour plus d'informations, consultez tableau résumant les principaux travaux extérieurs et intérieurs qui nécessitent ou non un permis, disponible au [http://ville.sept-iles.qc.ca/fr/informations-generales\\_441](http://ville.sept-iles.qc.ca/fr/informations-generales_441) ou au bureau du Service de l'urbanisme.

Note : Cette liste n'est pas exhaustive et ne représente pas tous les documents pouvant servir à l'émission d'un permis ou d'un certificat. Ainsi, tout autre document jugé pertinent peut être exigé.

**Il est possible que le permis ne soit pas délivré sur le champ si le dossier n'est pas complet ou si une analyse supplémentaire est requise.**

Prendre note que l'ensemble des documents peut nous être transmis par courriel à l'adresse suivante : [urbanisme@ville.sept-iles.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.sept-iles.qc.ca)

**Renseignements – Demande de permis  
Travaux d'aménagement intérieur (résidentiel)  
Sans ajout de logement**

**1. Requérant – SI VOUS N'ÊTES PAS PROPRIÉTAIRE, FOURNIR UNE PROCURATION :**

Nom : \_\_\_\_\_  
Nom de la compagnie : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : Résidence : \_\_\_\_\_ Bureau : \_\_\_\_\_ Cell. : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

**2. Adresse des travaux :** \_\_\_\_\_

**3. Coûts des travaux :** \_\_\_\_\_

**4. Date de la demande :** \_\_\_\_\_

**5. Date de fin des travaux :** \_\_\_\_\_

**6. Exécutant des travaux :**  Propriétaire  Entrepreneur : \_\_\_\_\_

**7. Travaux relatifs à la structure (poutre, mur porteur, colonne, escalier, etc.) :**

Non  Oui, précisez : \_\_\_\_\_

**8. Secteur non desservi par l'égout municipal (complétez si applicable) :**

Nombre de chambres existantes : \_\_\_\_\_

Nombre de chambres après travaux : \_\_\_\_\_

Prendre note qu'une vérification et une mise aux normes du système septique pourrait être requise.

**9. Plan d'aménagement intérieur (obligatoire) :**

Joindre un plan montrant les divisions des pièces de l'étage visé en indiquant les sections modifiées ainsi que l'usage des pièces. Le plan peut être préparé à la main, mais si la structure est affectée (mur porteur, escalier, etc.), un plan scellé par un professionnel est requis.

**10. Signature du requérant :**

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

\*L'envoi par courriel fait foi de signature